

Les élections contestées

DEVANT LE CONSEIL DE PRÉFECTURE

Le Conseil de préfecture a tenu audience hier après-midi, sous la présidence de M. Grand, vice-président, assisté de MM. Hégar, conseiller de préfecture, et Fourquet, conseiller général.

M. Ricard, conseiller de préfecture, remplissait les fonctions de commissaire du gouvernement, M. Guérilay celles de greffier.

AFFAIRES APPELÉES

Les affaires suivantes ont été appelées :

Sully. — Protestation de MM. Lapage et Dumont et de M. Georges Parent contre les opérations du premier et second tours.

Arques. — Défense du procès et protestation de M. Verrele contre le premier tour de scrutin.

Beaucourt. — Protestation de M. Grézet contre les opérations du premier tour.

Beaucourt. — Protestation de M. Joseph Baine contre les opérations du 1er tour. M. Baine expose lui-même ses griefs.

Beaucourt. — Protestation de MM. Jules Bauzou et Desbrier contre le second tour.

Beaucourt. — Protestation de MM. Lemaire et consorts et Léon Bernard contre l'élection de M. Boulanger. M. Druillon a pris la parole pour M. Boulanger.

Beaucourt. — Protestation de M. Ach. Buisson contre l'élection de M. Lemaire et de Fajon.

Solvay. — Protestation de MM. Faveur et consorts et de M. Labaste contre l'élection de M. Léon Delhay. M. Labaste a exposé lui-même ses protestations.

Beaucourt. — Protestation de MM. Dewalle et consorts. M. Brackers d'Ugo a plaidé pour les protestations.

Beaucourt. — M. Boussonnet protestait contre l'élection de M. Colmant, adjoint.

Contre l'objection que sa protestation pourrait être maladroite que M. Colmant, adjoint, a déclaré qu'il n'avait rien de personnel à dire sur les 24 heures de l'affichage des résultats ; le délai de cinq jours ne devant commencer à courir qu'après les vingt-quatre heures.

Contre l'élection de M. Colmant en qualité d'adjoint, M. Boussonnet a fait valoir que M. Colmant, chargé d'un service public, est en même temps administrateur de la commune. L'adjoint élu par le Conseil d'administration est même présidé par le maire, M. Wilnot. Or, M. Colmant est appelé à remplacer le maire comme adjoint et à présider le conseil municipal comme administrateur.

Toutes ces affaires ont été mises en délibéré.

ARRÊTÉS RENDUS

Les élections d'Hazebrouck

Le Conseil de Préfecture ordonne une enquête

Dans leur protestation, MM. Théry et consorts déclarent :

« Qu'une pression a été exercée, notamment par des articles de presse, en vue d'empêcher un candidat de la liste d'Union Républicaine d'entrer sur deux sièges et de se présenter au corps électoral. Il s'agit de M. Léon Delhay, qui a présenté comme un révoqué et un rebelle ;

« Que de nombreux faits de pression, d'intimidation et de corruption ont vicié le résultat du scrutin ;

« Que de nombreux porteurs de bulletins et surveillants ont remplacé ou été remplacés ;

« Que des largesses, consistant en dons de pain et en sommes d'argent, ont été faites pendant la période électorale par M. Henri Degroote, candidat ;

« Que des libérations abusives ont été faites avant l'élection ;

« Que les bulletins de la liste électorale ont été perçus et transportés et imprimés de telle sorte que toute addition manuscrite était impossible ;

« Que les sieurs Canuel Auguete, Lamignon, Gustave, Parier Arthur, privés de leurs droits politiques, ont cependant pris part à l'élection ;

« Que des incorrections ont été commises dans le dépouillement du scrutin ;

« Que des faits de violence ont été commis par MM. Desgrier et Couvreur ;

« Le Conseil de préfecture, considérant que, bien que le dossier ne comporte pas de commencement de preuve par écrit, les faits allégués sont d'une telle gravité qu'il y a lieu d'ordonner une enquête afin de permettre aux protestataires d'appuyer leurs dires sur des témoignages irréfutables ;

« Que cette mesure d'instruction est ordonnée à la demande des protestataires et du commissaire du gouvernement ;

« Statuant contradictoirement après en avoir délibéré,

« Arrête :

« Il est ordonné une enquête à la barre du Conseil sur les griefs articulés dans la protestation des sieurs Théry-Delatre et consorts contre les opérations électorales du 5 mai dernier à Hazebrouck.

« Cette mesure d'instruction aura lieu le 9 juillet, à trois heures de l'après-midi, en audience publique, à la préfecture.

« Les parties en cause ont un délai de deux jours à dater du prononcé du jugement pour adresser au greffe la liste de leurs témoins avec leurs qualités et domiciles, ainsi que les points sur lesquels ils désirent être interrogés.

Mousin. — La protestation de MM. Devaux et Debucly est rejetée.

Il n'y a pas lieu à statuer sur le déferé du préfet, M. Dasonville ayant été valablement proclamé élu par le bureau électoral.

On constatait l'élection de M. Deroubaux, qui a bien été élu avec 176 voix, chiffre de

Cinquante maisons de Lille

leur situation, leurs propriétaires et leurs locataires à partir du XVI^e siècle

En mourant, le 7 mai 1724, Mlle Vanacker — Vanacker, est-il écrit sur la livrée — laisse ses maisons à sa nièce, Mlle Marie-Anne de Beaumont, qui demeurait « rue des Récollets, vers la Quinquante ».

Mlle Marie-Françoise Vanacker, dont la mère s'appelait Marie Lefebvre, est pour sa part Marie-Anne Vanacker, née en 1638, baptisée à Saint-Etienne, qui épousa en 1661 Ferdinand de Beaumont, d'un an plus jeune qu'elle, décédé paisiblement à Beaumont en 1681. M. et Mme de Beaumont eurent trois filles, dont Marie-Anne.

Celle-ci mourut célibataire en 1745.

En 1750, M. de Grény et M. La Gache étaient ses héritiers, à cause de leurs épouses.

Mais, sur la « cueillette » de 1757 seul est désigné Messire Louis-Robert de Grény, chevalier, seigneur de Bailleul-aux-Cornailles, Monchy-Breton, etc. L'une des deux maisons, la plus grande, porte toujours pour enseigne le « Ange Gabriel » et la maison à laquelle elle touche l'enseigne « la Harpe de David ». Un horloger, nommé Ledieu, un orfèvre, nommé Petit, en sont locataires. Les propriétaires voisins sont M. de Fromelles et M. de la Fresnoy.

Ces deux maisons étaient séparées de celle de l'épicerie Hélie par trois immeubles, dont deux occupés par des « grosiers », le troisième par un horloger, qui tenait alors l'horloger Ledieu et le joaillier Petit.

De 1760 à 1790, les locataires, après Ledieu et Petit, furent Michel Ledieu et Millescamps, orfèvre (1760), Carrier, horloger, et Debois, mercier (1770), Annette Motte, mercière, et Dubois (1780), Dericq, grossier, et J.-B. Carlier, quincailleur (1790). Celui-ci était propriétaire de sa maison. L'autre appartement fut partagé à Prayelle, Anstetter, rue-Saint-Etienne, et Mascotte, rue Neuve.

Ces deux maisons occupent aujourd'hui les nos 14 et 12... à Saint-Cécile et, au premier étage, au-dessus du second étage, les bureaux caractéristiques des maisons contemporaines de la Bourse.

(A suivre.)

XVII

L'Ange Gabriel et la Harpe de David

3. « Un lieu manoir, divisé en deux, l'un d'apothicaire et l'autre de cordonnerie, ou peut-être pour le présent « l'Ange Gabriel », tenant à un côté au manoir de Nicolas Jambert ou peut-être à la Harpe » ; au Nord, 5 fronts, à Saint-Jean-Baptiste, 5 fronts, en tout 4 livres 5 sols, telle est l'histoire de la rue de la Grande-Chaussée le livre de comptes de Jean Pardon.

Ces deux maisons appartenaient alors, vers 1600, à Anne de Nolette, veuve de Michel Le Mouvre, apothicaire.

Un siècle plus tard, elles étaient devenues la propriété de Marie-Françoise Vanacker, fille de Jean, qui demeurait « près de la Quinquante ». Elles étaient habitées par M. Soille, « toillier et musicien », et par un tailleur.

Chronique Sportive

JEU DE BALLE

A DEMAIN

La cinquième rencontre entre nos deux rivaux Français-Danais (Chasseurs) et Valenciennes (Adonis). — Les Valenciennes sont de nouveau victorieux. — D'après Adonis fait 7 jeux en ne laissant aucun quinze aux Denaissiens.

Décidant la partie de Valenciennes (Adonis) s'affirme de plus en plus comme équipe de première force ; ils nous ont de nouveau montré dimanche en remportant leur quatrième victoire sur cinq luttes jouées contre Denaissiens.

La première manche est très disputée ; on fait 2 à 2, 3 à 3, 4 à 4, et Denaissiens fait 5 à 4.

A la reprise les Denaissiens obtiennent deux nouveaux jeux au premier et au second tour, mais la seconde manche par une série de 5 jeux (9 à 7).

La dernière reprise devient de plus en plus passionnante. Denaissiens fait 10, ce qui signifie dans ces cinq Valenciennes sont au rocher, les rouchards d'une force peu ordinaire, surtout Adonis et Thibaut ; il en est de même de Rognat qui joue en maître du fond ; Gorbau et Appolinaire, des cordes, font sensation.

L'Américain, Claessens et Potrette Emilio, veulent leurs balles filer au-dessus de leur tête, sans parvenir à prendre aucun quinze, les Valenciennes gagnent 11 balles outre pendant ces 3 jeux.

Valenciennes, 13 jeux ; Denaissiens, 9 jeux.

Tous les vainqueurs sont à féliciter. Adonis et Thibaut en particulier. Dans Denaissiens, Lebrun et Emilio Potrette sont à féliciter.

Un nombreux public assista à cette lutte.

CYCLISME

STAYERS PARISIENS CONTRE STAYERS LILLOIS AU VELODROME DE LILLE. — LA QUESTION DES ENTRAINEURS.

La réunion organisée le 30 juin au vélodrome de Lille, comprendra une course ouverte en trois manches de 20, 30 et 40 kilomètres, entre quatre champions de demifond. Mais cette course ouverte, dotée de 2.500 francs de prix, se doublera d'un véritable match entre stayers parisiens et stayers lillois.

Les coureurs lillois seront désignés par le jeune Lapoussier et Simar, les champions parisiens sont : Bonhours et Contens. Simar, Bonhours et Contant sont bien près les uns des autres, comme le prouvent leurs récentes performances ; la lutte sera donc plus acharnée. Mais comment se comportera Lapoussier, le vainqueur de la dernière réunion ?

A ce sujet certaines personnes, peu au courant de ces choses du sport, se sont demandées la raison d'un désistement de ses deux adversaires dans la dernière manche du match. Evanons la raison qui nous a été fournie par les commissaires de course :

« Pour qu'une course de demifond soit régulière, il faut que les deux équipes soient identiques. Or, la réglementation de l'entraînement des coureurs, des réservoirs, la pose obligatoire d'un projecteur sur le vélo, la présence d'une machine à 40 centimètres, pour tourner le réglage, certains entraîneurs entraînent des vélocistes sérieux possédant des vélocistes de cuir identiques à ceux qui les entraînent, ce qui est contraire à la réglementation de l'entraînement.

Or, le 17 juin, les entraîneurs de D'Huist et de Tichon n'avaient pas porté les vélocistes dans la dernière manche et avaient employé en outre diverses ruses pour augmenter l'abri de protection de leurs cou-

FUNERAIRES

Monsieur Jules JAUDEAU

Officier d'Instruction Publique, Ancien Professeur de Sciences au Collège de Tourcoing.

plètement décédé à Lille, le 23 juin 1912, dans sa 89^e année, muni des Sacraments de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux funérailles qui auront lieu le mercredi 26 juillet, à midi, en l'église Saint-Etienne, à Lille, paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de 1724 pour être inhumé dans le caveau de famille.

Les Mêmes et Lades seront chantées la veille, à six heures.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Hôpital-Miltaire, 78, à onze heures, trois jours.

Les Dames sont priées d'assister au Service.

Le 25, 26, 27, 6923

MESSAGES & OBITS

Madame Edouard MAS

Née Germaine-Amélie-Augusta DESCAMPS, platement décédée à Annapes, le 23 juin 1912, à l'âge de 36 ans, munie des Sacraments de Notre Mère la Sainte Eglise.

De la part de la Famille. 6923

MESSAGES & OBITS

Monsieur Emile ELOY

Industriel

décédé à Paris, le 31 mai 1912, à l'âge de 48 ans, muni des Sacraments de Notre Mère la Sainte Eglise. 26, 27, 7

BULLETIN-DIOCESAIN PARISSIAL

LA DIRECTION DU BULLETIN DIOCESAIN PARISSIAL

La direction du Bulletin Diocésain Paroissial nous prie d'annoncer que le prochain numéro portera la date du 7 juillet (premier dimanche du mois).

La copie spéciale devra être envoyée dimanche 30 juin AU PLUS TARD.

Il est rappelé que, sans contreordre, quand la copie spéciale n'est pas arrivée le mercredi de la semaine d'édition, le Bulletin commun est envoyé d'office.

Sommaire des principaux articles :

Pèlerinage Eucharistique International de Vézins (Aurillac). — Pèlerinage du Nord à Lourdes. — Le progrès des religions. — Nouvelles scolaires (p. 6). — Les conséquences de la spoliation religieuse. — La science conduit à Dieu. — L'enfant et la famille. — L'Eglise et l'ouvrier. — Bénédiction des maisons, etc.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 25 juin 1912.

Avoine jaune. — Courant 23,15; prochain, 23,30; juillet-août 23,30; 4 derniers 23,15. Tendances soutenue.

Avoine blanche. — Courant 23,40; prochain, 23,45; juillet-août 23,50; 4 derniers 23,15. Tendances soutenue.

Blé roux bigarré. — Courant 22,10; prochain 20,80; juillet-août 22,70; 4 derniers 22,15. Tendances soutenue.

Blé blanc. — Courant 22,25; prochain, 20,60; juillet-août 22,25; 4 derniers 22,35. Tendances soutenue.

LILLE, 25 juin.

Sucre. Roux 88° 35,50. — Cuite 1^{er} jet, 82,50. — Pain n° 1, 61,50. — Cassé, boîte 5 kil., 82,50. — 3^e fin disponible, 67,50.

BAILLEUL, 25 juin.

Bé, 24 fr. 2 hectol. — Haricots, 45 à 55 fr. 10. — Avoine 24 fr. les 100 kilos. — Foin, 7 à 8 kd. — Paille, 4 à 5 kd.

BERGUES, 24 juin.

Bé blanc, 24,40 l'hectolitre. — Id. roux, 24,32. — Fromage vieux, n° 1, 75,50. — Bœufs et vaches, 0,95 à 1,05. — Porcs gras, 1,35 à 1,40. — Veaux gras (jeudi 20 juin), 1,15 à 1,35.

COURS DES METAUX

LONDRES, 25 juin.

Cuivre comptant 76 1/2 C. préc. C. jour
Cuivre 3 mois 77 1/2 77 1/8
Etain comptant 206 10 206 1/2
Etain 3 mois 196 15 197 1/2
Plomb comptant 18 1/8 18 1/2
Zinc 55 7/8 55 7/8
Fonies à Glasgow cpt. 56 37 9

ANVERS, 24 juin.

Raffiné américain, les 100 kilos, disponible, 23,50; juillet-août, 23,75; septembre, 24,50. Tendances ferme.

COURS DES METAUX

LONDRES, 25 juin.

Cuivre comptant 76 1/2 C. préc. C. jour
Cuivre 3 mois 77 1/2 77 1/8
Etain comptant 206 10 206 1/2
Etain 3 mois 196 15 197 1/2
Plomb comptant 18 1/8 18 1/2
Zinc 55 7/8 55 7/8
Fonies à Glasgow cpt. 56 37 9

BOURSE DE LILLE

DU 25 JUIN 1912

COMMERCE

C. jour	C. préc.	Offre	Demande
Albi (Tond.)	2830	2830	2819
Amiens	2825	2825	2814
Arna	2825	2825	2814
Bully-Gren	6790	6790	6800
— 150°	117 50	116 90	116 75
Briant	1485	1485	1485
Briant	1485	1485	1485
Bray	180	180	180
Carvin ent.	4540	4540	4530
Carvin 5°	911	911	911
La Chapelle	417 50	416 50	416 50
Courrières	4625	4625	4620
Croixville	911	911	911
Douai	911	911	911
Douai 30°	455	455	455
Drocourt	1005	1005	1005
Flines-Rich.	1005	1005	1005
— 10°	704	704	704
Fourmies	795	795	795
Fourmies	400	400	400
Flines-Rich.	1005	1005	1005
Lens ent. p.	1548	1548	1548
Lens 10°	155 50	154 75	154 50
Lévins	4540	4540	4530
Lévins	4540	4540	4530
Lignières	445	445	445
Maries 30°	3100	3100	3100
Maries 70°	4800	4800	4800
Maries 30°	2170	2170	2170
Mariestry	2170	2170	2170
Nord d'Alais	96	96	96
Ostricourt	2380	2380	2380
Rivecourt	1706	1706	1706
Vend. d'Alais	115	115	115
Vicoigne	1750	1750	1741
Vicoigne 10°	177	177	175

BOURTRAI, 24 juin.

Froment blanc, 24,25 l'hectolitre ; id. rouge, 23,25 id. — Seigle 19,75. — Avoine 34,75. — Huile de colza, 71,60 les 100 kilos ; id. de lin, 91 fr. id. — Tourteaux de colza, 18 fr. les 100 kilos ; id. de lin, 23 fr. — Cassettes de ch. colza, 21 francs.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

désaltéré fait algérien guérit la cholérisme évite les épidémies.

EXIGER l'ALCOOL DE MENTHE de RICQLÈS

HOUBLONS

ANVERS, 24 juin.

Les 50 kilos bob wagon Anvers Alois disponible, 225 à 227,50 ; nouvelle récolte, 143,50 à 145. Tendances calme.

PETROLES

ANVERS, 24 juin.

Raffiné américain, les 100 kilos, disponible, 23,50 ; juillet-août, 23,75 ; septembre, 24,50. Tendances ferme.

COURS DES METAUX

LONDRES, 25 juin.

Cuivre comptant 76 1/2 C. préc. C. jour
Cuivre 3 mois 77 1/2 77 1/8
Etain comptant 206 10 206 1/2
Etain 3 mois 196 15 197 1/2
Plomb comptant 18 1/8 18 1/2
Zinc 55 7/8 55 7/8
Fonies à Glasgow cpt. 56 37 9

Maladie de Poitrine guérie.

Mme George, 49 Rue de Fives à Lille, nous écrit : « Ayant hérité d'un rhume, je contractai une maladie de poitrine et je souffrais de toux et de crachats. J'avais perdu l'appétit et je souffrais horriblement. A ce moment, on me conseilla de prendre le Sirop de l'Abbaye "Aker". Ce sirop me fit beaucoup de bien et je guéris complètement. Je n'ai plus de toux et je suis guérie. Je dois la santé à ce sirop. »

Sirop de l'Abbaye "Aker"

le remède efficace contre toutes les affections de la gorge et de la poitrine ; toux, rhume, bronchite, pleurésie, asthme, etc. ; prévient la phthisie.

Toutes Pharmacies. — Flacon 2 fr. 50 ; 5 fr. 50 ; 10 fr. 100 fr. — L. Danjot, Paris, Lille (Nord).

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(BANQUE) 40, r. de la Gare ROUBAIX, 1, pl. de l'Hôtel-de-Ville TOURCOING

Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — Service de coffre-fort.

LONILLEURCAFÉ est le CAFE FIN

de la Maison WATERLOT-LAMBELIN Au Café Fin, 33, rue Nationale, 33, LILLE René CARTON, successeur 073

TRAITEMENT SPECIAL des affections de l'ESTOMAC et des INTESTINS

MALADIES NERVEUSES, etc. COURS de Repas et de Gastroscopie. INSTITUT HYDROTHERAPIQUE ET DIETETIQUE, sous la Direction du Docteur VOET, Soubiers (Belgique)

BOURSE DE LONDRES

DU 25 JUIN 1912

BAISSE DES CHARBONNADES

DU 25 juin 1912	Préc. clof.	Offert.
Consolidés	76 1/2	76 1/2
Estimée	98 3/4	98 3/4
Bank India	89 1/2	89 1/2
Bank Ottoman	89 1/2	89 1/2
Bank of India	89 1/2	89 1/2
Consolidés Gold	4 1/16	4 1/16
First Rand	3 1/8	3 1/8
Bank of China	6 1/2	6 1/2
Chartered	26 3/4	26 3/4
Rob. Gold	4 7/8	4 7/8
Change sur Paris	25 45/100	25 45/100
Escompte de 3 mois	2 1/2	2 1/2
Prêt à court terme	2 1/2	2 1/2

CONSEIL PRECIEUX

A ceux qui ne connaissent pas

L'EXCELLENT VIN DE BANYULSTRILES

QUINQUINA nous conseillons vivement de goûter cet INCOMPARABLE APÉRITIF recommandé par M. M. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants DEMANDER UN « TRILLIS » et exiger l'étiquette BANYULSTRILES sur la bouteille

CHOCOLAT D'ANGEBELLE

Depôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE. Téléphone 11-25 651

Le gérant : Ch. VELLER

Imp. Croix du Nord, 15, rue d'Angleterre, LILLE.

FEUILLETON N° 6

La Fee

DU

Val André

Instinctivement tout en serrant son ouvrage, Mlle de Trémanz avait ses pensées vers Dieu, son cœur battait d'émotion qu'elle s'efforçait de dominer. Mme Darney avait traversé la parterre et, suivie de ses filles, elle était entrée dans le salon pendant que Michelle repoussait vivement les persiennes mi-closes. Quelque chose comme un respect involontaire pénétra la mondaine épouse du maître de la verrerie ; elle parut d'instinct déglacer le salon du Val André ne pouvant échapper à l'esprit le plus superficiel.

Les meubles, style Louis XV, quoique défraîchés, étaient encore fort beaux. Entre les deux fenêtres une console dorée supportait un buste en bronze du comte de Chambord ; de chaque côté, des fleurs étaient disposées sur des vases de vieux Rouen. Sur la cheminée, un couple dimanches, également en bronze d'art, de la statue fumante d'Henri IV enfant, prenait la place d'une pendule ; à droite et à gauche, des vases en porcelaine de

Sèvres bien-foncé, ornés de fins médaillons, portaient des caducées en bronze doré.

Dans le panneau, de chaque côté de la cheminée, deux toiles signées d'un des peintres royaux du XVIII^e siècle ; l'une représentait le roi en costume de cour, l'autre Marie-Antoinette à la Conciergerie, ce contraste était saisissant.

Dans les autres panneaux, des portraits d'ancêtres, marqués sur poudrés aux visages rayonnants de grâce naïve, seigneur en costumes de cuir ou uniformes dorés, toutes ces toiles, qui semblaient se respecter, se complaisaient à se complaire, portant les noms des meilleurs peintres des XVII^e et XVIII^e siècles.

— Que c'est beau ici ! murmura Charlotte avec une irrépressible émotion.

Mme Darney n'eut pas le temps de répondre, la porte s'ouvrit, Mlle de Trémanz parut, si belle dans son robe noire qu'on eût dit un des portraits anciens, dans et transformée par une feue moderne.

Avec la grâce que donne la vraie modestie, la jeune fille avançait d'un pas sûr et s'assit elle-même sur une chaise antique.

Mme Darney avait perdu son assurance. Un amer ressentiment la mordait au cœur contre cette maladroite pensionnaire sur les assertions de laquelle elle venait de faire un ridicule pas de clerc.

Si la femme du maître de la verrerie était vaniteuse, froide, elle ne l'était pas de la bienveillance.

La physionomie austère de sa sœur, le grand air de Mlle de Trémanz lui firent éprouver un malaise vague qui paralysa

momentanément ses facultés de femme du monde ; ce fut presque en balbutiant qu'elle dit très froidement :

— Je crains, mademoiselle, d'avoir été induite en une grossière erreur par Mlle Laurent ; il est impossible qu'elle ait été bien informée de ce qui vous concerne.

Ces quelques mots révélèrent à Mlle de Trémanz le but de la visite.

— Vous voulez probablement dire, madame, que Mlle Laurent vous a assuré qu'elle utilisait volontiers mes faibles talents !

C'est bien cela, en effet, reprit Mme Darney retrouvant son aplomb ; c'est donc vrai, mademoiselle, vous accepteriez une situation quelconque ?

— Veuillez permettre, madame, j'accepterais toute situation dont je me sentirais capable de remplir les charges, à la condition absolue qu'il ne faille point quitter le pays. Il faudrait du plus que mes nouvelles occupations ne blessent aucune des respectables délicatesses de mon père.

Ce serait probablement exiger beaucoup, mademoiselle, et je doute que, dans ces conditions, il soit facile de s'entendre, fit avec hauteur la femme de l'industriel, toisant durement le couple royal et les portraits de famille.

— Dans ce cas, madame, en attendant une circonstance favorable, je me contenterai de mes pinceaux. Ma seule vraie préoccupation est d'assurer le repos moral de mon père acablé par des dévils cruels.